

8 janvier 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la réforme de l'armée, la réorganisation de l'industrie d'armement, le rôle des forces d'intervention et la préparation du rendez-vous citoyen, Paris le 8 janvier 1997.

Monsieur le Premier ministre,

- Monsieur le ministre de la défense,

- Mon Général,

- Messieurs les chefs d'Etats-Majors,

- Messieurs,

- Je vous remercie, mon Général, des vœux que vous venez de me présenter au nom des armées. A mon tour, je voudrais vous adresser, en ce début d'année, mes souhaits de bonheur, de réussite pour vous, pour vos familles, pour l'ensemble des personnels, civils et militaires, qui sont placés sous vos ordres.

- Je tiens, à cette occasion, à vous exprimer à tous, il ne s'agit pas là d'une phrase de circonstance mais d'un sentiment réellement ressenti, ma reconnaissance, mon estime et mon amitié.

- Je voudrais d'abord rendre hommage à ceux qui, cette année encore, ont fait le sacrifice de leur vie au service de notre pays. J'ai une pensée particulière pour les soldats qui portent dans leur chair les marques des engagements auxquels notre pays a pris part pour la défense du droit ou de la paix dans le monde.

- Je souhaite qu'en ces moments de fêtes familiales, nous entourions tout spécialement les blessés et les familles endeuillées afin de leur manifester notre attention, notre sollicitude et notre affection.

- Je pense aussi à ces militaires qui, tout au long de l'année, assurent la permanence de notre défense. Beaucoup, loin de leurs proches, ont passé ces fêtes au service de la nation, dans toutes les parties du monde où nos forces sont présentes : je ne les oublie pas et tous mes vœux, très sincères, vont vers eux.

L'année qui vient de s'écouler aura constitué une année charnière pour notre politique de défense. 1996 représente un tournant qui, je crois, n'a pas de précédent depuis la fin des combats d'Afrique du Nord. Elle aura vu ainsi les armées engager leur réforme, et l'industrie de défense sa restructuration. Les décisions que nous avons prises refondent en effet l'organisation des forces et l'économie d'ensemble de notre défense.

- Ces réformes, avant d'être soumises aux débats du Parlement, ont été précédées d'un effort de réflexion très remarquable sur ce dossier de la part de la défense. Elles ont exigé de surmonter un certain nombre d'habitudes, de réflexes, de routines, parfaitement compréhensibles et justifiées, mais qui ne facilitaient pas les choses. Cela n'a pas été facile, et je le sais. Mais c'était un effort essentiel pour imaginer, prévoir et définir une vision de l'avenir. Cet effort a été accompli, beaucoup sous votre impulsion et grâce à vous, Mon Général, et il a abouti au dépôt de plusieurs projets de loi dont certains ont déjà été votés.

- Ainsi, en juin dernier, la loi de programmation militaire pour la période allant de 1997 à 2002. Cette loi garantit les ressources budgétaires nécessaires à la montée en puissance de la

professionnalisation des armées. Le budget 1996 a été exécuté en cohérence avec cette loi, et il y avait pour le gouvernement un grand mérite à le faire, de sorte que nous entamons les évolutions inéluctables dans d'excellentes conditions. Je le répète le gouvernement a réalisé - chacun doit en avoir pleinement conscience - un effort considérable pour que les armées disposent des ressources nécessaires à leur transformation.

- Par ailleurs, le projet de loi sur le service national a été déposé au Parlement fin novembre et celui sur les réserves et le service actif de défense fait l'objet d'une concertation interministérielle en liaison avec les associations de cadres de réserve. Tout se met donc en place pour que s'accomplisse la réorganisation qui a été décidée.

- Ainsi l'année 1996 aura-t-elle marqué un tournant pour la réforme de nos armées. C'est aussi le cas pour notre défense nucléaire et pour nos industries d'armement.

- En matière de défense nucléaire, notre dernière campagne d'essais s'est achevée en nous permettant de recueillir toutes les informations nécessaires à l'avenir de notre dissuasion et à son adaptation aux exigences du futur. Notre posture dissuasive a été modifiée et elle repose désormais sur deux pôles complémentaires qui seront tous les deux modernisés.

- En ce qui concerne notre industrie de défense, des orientations majeures ont été prises pour préserver cet outil exceptionnel. Notre pays lui doit beaucoup et doit pouvoir compter sur elle dans les années qui viennent. C'est pourquoi il faut lui permettre de s'adapter à un univers de plus en plus concurrentiel.

Si 1996 a été marquée par d'importantes réformes de structure, celles-ci n'ont pas eu d'incidence sur l'activité opérationnelle de nos armées.

- Je sais toute la part prise par les armées françaises dans la stabilisation de l'ex-Yougoslavie, vous avez eu raison de le souligner, Mon Général, et je veux rendre un hommage très sincère, très profond, à ces femmes et à ces hommes qui, là-bas, contribuent jour après jour à l'enracinement d'un processus de paix hélas encore fragile. Peu l'imaginaient réalisable lorsque nous avons décidé la mise en place d'une force multinationale sur le mont Igman.

- Je ne saurais oublier non plus le rôle que nos forces exercent dans le rétablissement des équilibres momentanément perdus en Centrafrique et je veux saluer tout particulièrement la mémoire des deux soldats, de l'officier et du sous-officier, qui viennent de donner leur vie avec honneur et détermination au service de la paix.

- Je veux aussi rendre hommage à la qualité de la réaction qui a été celle de nos armées, en la conception de cette réaction et dans sa mise en oeuvre. Je crois qu'elle était parfaitement justifiée, personne ne peut le contester. Elle a été très bien réalisée et je souhaite que l'on fasse savoir à tous ceux qui l'ont conçue ou réalisée toute la satisfaction et l'admiration que nous avons pour eux.

- Je sais aussi qu'en 1996, un travail considérable de réflexion, d'imagination et de prospective a été accompli au sein du ministère de la défense et la qualité de ce travail témoigne, de votre part, d'une réelle capacité de remise en cause des rigidités et je souhaiterais qu'elle puisse se développer de la même manière, avec un sens identique de l'intérêt général et des responsabilités, dans d'autres secteurs de la société française.

- Je tiens enfin à rendre un hommage particulier au ministre de la défense qui conduit l'ensemble de ces réformes avec beaucoup d'ardeur et beaucoup de détermination.

Si 1996 a été l'année où ont été adoptées des décisions majeures concernant notre politique de défense, 1997 verra le début de leur mise en application.

- Aujourd'hui s'ouvre une période de transition entre l'ancien et le nouveau modèle d'appareil de défense : ayons l'ambition de la réduire le plus possible. Grâce aux garanties financières et sociales aujourd'hui acquises, grâce aussi à votre imagination, à votre énergie, aux puissantes capacités d'adaptation que vous avez montrées, je suis convaincu que ce défi sera relevé.

- En 1997, les implantations territoriales des régiments, l'effectif des bâtiments de la Marine et le nombre des bases aériennes en activité va évoluer. Cette évolution ne se fera pas sans conséquences pour de nombreux établissements de la défense qui verront leurs structures et leurs effectifs se modifier.

- Cette restructuration s'accompagnera de moyens importants pour résoudre les problèmes économiques et les problèmes sociaux posés dans les régions concernées. Je tiens beaucoup à cette action qui doit être menée en concertation étroite avec les élus et tous les partenaires intéressés.

- Dans le même esprit commenceront à se concrétiser les options prises pour notre industrie de défense.

- Innovation, productivité et exportation seront les mots-clé de cette industrie. Les différents intervenants auront à rechercher ensemble les moyens d'harmoniser les besoins, d'optimiser l'utilisation des ressources, de réduire les coûts et les délais de développement et de fabrication.

- Gardons à l'esprit ce qui doit être un objectif essentiel pour notre industrie de défense - la constitution en Europe d'une base technologique et industrielle forte et compétitive. C'est dans cette perspective qu'il nous faut travailler : posséder un outil de défense qui soit en phase avec la société française contemporaine, un outil qui soit adapté aux incertitudes du monde actuel et, en même temps, contribuer à promouvoir en Europe l'idée que l'Union doit disposer d'une capacité militaire propre, voilà quelques-unes de nos ambitions pour notre pays.\

1997 sera par ailleurs l'année des premiers rendez-vous citoyens auxquels seront conviés chaque semaine de jeunes Français. Ce moment privilégié sera pour eux l'occasion d'effectuer un bilan personnel, d'échanger des informations et de se mobiliser - ou de se remobiliser - autour des valeurs républicaines.

- Parce qu'il sera universel et égalitaire, ce rendez-vous permettra à la nation d'établir à terme une relation individuelle avec chaque jeune Français et chaque jeune Française & il devra aussi donner - et ce n'est pas le moindre de ses intérêts - une nouvelle chance à ceux qui, trop nombreux, sont restés au bord de la route.

- Vous l'avez compris, le rendez-vous citoyen, étape de la nouvelle citoyenneté, est l'affaire de tous & les armées devront saisir cet instant pour valoriser, auprès des jeunes, les volontariats qu'elles offrent et les carrières qu'elles proposent.

- Je suivrai, avec une attention particulière, l'expérimentation qui sera menée à Mâcon dès le vote par le Parlement de la loi portant réforme du service national, ainsi que les résultats des études qui seront conduites à Nîmes, Tarascon, Compiègne et Cambrai avant la fin de l'année 1997.

- Mon Général, messieurs, j'espère mon Général que l'année prochaine je pourrai dire mesdames, messieurs,

- Je connais les joies, mais aussi le poids des contraintes qui pèsent sur la vie quotidienne des militaires et de leurs familles. Je vous demande de leur transmettre les vœux les plus chaleureux que je forme pour eux.

- Je vous demande également d'être mon interprète auprès de l'ensemble des personnels placés sous votre autorité. Je souhaite aussi que vous leur exprimiez ma gratitude pour le dynamisme qu'ils déploient au service de notre nation. Je veux que vous les assuriez de toute ma confiance : je sais que je peux compter sur l'ardeur qu'ils mettront à relever les défis du futur. C'est la sécurité de la Nation et son rayonnement international qui sont en jeu : ils en ont pleinement conscience, je le sais et je les en remercie.\